

Pour diffusion immédiate

INNERGEX ÉNERGIE AUGMENTE SA PUISSANCE INSTALLÉE DE 61%

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX SERVICES DE FILS DE PRESSE
DES ÉTATS-UNIS NI NE DOIT ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS*

LONGUEUIL (QUÉBEC), Le 26 octobre 2007 – Innergex Énergie, Fonds de revenu (IEF.UN) (le « Fonds ») a annoncé aujourd'hui qu'il a conclu une entente avec Innergex II Fonds de revenu (« Innergex II ») pour acquérir ses intérêts dans deux centrales soit : un intérêt de 38 % dans le parc éolien de Baie-des-Sables de 109,5 MW et un intérêt de 38 % dans le parc éolien d'Anse-à-Valleau de 100,5 MW (la « Transaction ») pour un prix d'acquisition de 172,9 M\$. Ces acquisitions sont sujettes à des conditions de clôture usuelles pour des transactions de cette nature y compris l'obtention des consentements des autorités réglementaires et de tierces parties, ainsi que la clôture d'un premier appel public à l'épargne du gestionnaire du Fonds, Innergex énergie renouvelable inc. (auparavant connue sous le nom d'Innergex Management Inc.)

Faits saillants de la Transaction

- Augmentation de la distribution de 3,5 ¢ par part à 1,00 \$, sur une base annuelle, à compter du 1er janvier 2008;
- Augmentation de la puissance installée totale du Fonds de 61 % à 210 MW;
- Augmentation de la production annuelle nette anticipée de 37 %, ou 226,6 GWh, à 835 GWh;
- Augmentation de 44 % des revenus anticipés de 2008, passant de 41 M\$ à environ 59 M\$, et du BAIIA anticipé en 2008 de 49 %, passant de 31,5 M\$ à environ 47 M\$;
- Diversification accrue en terme de sources d'énergie; et
- Atténuation de l'effet de la saisonnalité sur les flux de trésorerie du Fonds.

Le parc éolien de Baie-des-Sables est situé près de Matane dans la province de Québec. Il s'agit d'un parc éolien de 109,5 MW, dans lequel Innergex II détient un intérêt financier de 38 %. L'installation bénéficie d'un contrat d'achat d'électricité (« CAÉ ») à long terme d'une durée de 20 ans avec Hydro-Québec, venant à échéance en 2026. L'installation a été mise en service en novembre 2006, et devrait produire 298,3 GWh annuellement (intérêt net de 113,4 GWh). Pour les neuf premiers mois de l'année 2007, le parc éolien de Baie-des-Sables a produit 14 % de plus que la production moyenne à long terme budgétée, en raison de vents proportionnellement plus forts que prévu pour cette période.

Le parc éolien d'Anse-à-Valleau est situé à Gaspé, dans la province de Québec. Il s'agit d'un parc éolien de 100,5 MW dans lequel Innergex II détient un intérêt financier de 38 %. L'installation bénéficie d'un CAÉ à long terme d'une durée de 20 ans avec Hydro-Québec, à compter de sa date de mise en service commerciale. L'installation devrait être mise en service en novembre 2007 et sa production moyenne annuelle à long terme budgétée est de 298 GWh (intérêt net de 113,2 GWh).

Le Fonds prévoit financer le prix d'acquisition de 172,9 M\$ par l'émission de 4 724 409 parts à Innergex II, représentant un montant de 61,7 M\$, par la prise en charge de dettes sans recours qui devraient totaliser 107,6 M\$ au 31 décembre 2007, et en augmentant la dette du Fonds de 3,6 M\$. Le risque de taux d'intérêt de ces dettes est atténué par l'utilisation d'instruments dérivés. Innergex énergie renouvelable inc., qui souhaite compléter un premier appel public à l'épargne avant la fin de l'année 2007, utilisera une partie du produit de l'émission pour acquérir Innergex II. À la clôture de son premier appel public à l'épargne, Innergex énergie renouvelable inc. détiendra une participation de 16,1 % dans le Fonds et en demeurera le gestionnaire.

De façon concomitante à la Transaction, le Fonds a accepté d'apporter certains amendements, qui entreront en vigueur à la clôture de la Transaction, à ses contrats de gestion avec le gestionnaire, y compris : i) la prolongation de leur durée initiale de 2023 à 2030; et ii) le droit réciproque de mettre fin aux contrats suite à certains événements et en payant une compensation monétaire au gestionnaire.

Les conditions de la Transaction proposée ont été révisées, avec l'assistance de conseillers financiers, techniques et juridiques, et approuvés par les membres indépendants du Conseil des fiduciaires d'Innergex Énergie, Fiducie d'exploitation.

« Ces acquisitions s'inscrivent dans la stratégie du Fonds de maintenir et rehausser son encaisse distribuable par part. Il s'agit de l'augmentation des distributions la plus importante que le Fonds ait annoncée depuis sa création. Ces deux installations de très grande qualité augmenteront la diversification des actifs du Fonds en terme de sources d'énergie, et atténueront l'effet des saisons sur les flux de trésorerie du Fonds, puisque le niveau de production le plus élevé des parcs éoliens ne se produit pas durant les mêmes mois que celui des centrales hydroélectriques. Nous anticipons avec impatience la clôture de ces acquisitions », a souligné Jean La Couture, Président du Conseil des fiduciaires d'Innergex Énergie, Fiducie d'exploitation.

PROFIL

Innergex Énergie, Fonds de revenu est une fiducie de revenu à capital variable qui possède indirectement dix centrales hydroélectriques d'une puissance installée totale de 129,9 MW. Les centrales sont opérées et gérées par Innergex énergie renouvelable inc., le gestionnaire, par l'entremise de contrats à long terme avec le Fonds.

Innergex II Fonds de revenu est une fiducie privée à capital variable créée en 2001 pour construire, détenir et exploiter des centrales hydroélectriques et des parcs éoliens en Amérique du Nord, particulièrement au Canada. Sans tenir compte des parcs éoliens de Baie-des-Sables et d'Anse-à-Valleau, le portfolio de projets d'Innergex II comprend une centrale en exploitation (8 MW), des intérêts dans neuf projets en développement avec CAÉ (puissance estimée totale de 565 MW) et 21 projets potentiels (puissance estimée totale de 1 638 MW) et est géré par Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (auparavant connue sous le nom d'Innergex Management inc.) est une société privée constituée en 2002 en vertu des lois du Canada. La société fournit des services de gestion et d'administration au Fonds et à Innergex II. Innergex énergie renouvelable inc. supervise le développement et l'exploitation des projets. L'équipe d'Innergex énergie renouvelable inc. œuvre dans le développement, la construction, l'acquisition, la possession et l'exploitation des centrales hydroélectriques depuis 1990 et des parcs éoliens depuis 2000.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les investisseurs devraient noter que certains énoncés dans ce communiqué sont prospectifs et peuvent ne pas tenir compte de l'ensemble des risques potentiels et des incertitudes. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et des incertitudes, et les résultats réels, les actions ou les événements pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à compter de la date de leur formulation. Le Fonds ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean Trudel, M.B.A.
Vice-président - Finances et relations aux investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc., le gestionnaire du Fonds
(450) 928-2550 poste 252

M. Michel Letellier, M.B.A.
Président et Chef de la direction
Innergex énergie renouvelable inc., le gestionnaire du Fonds
(450) 928-2550 poste 227

Courriel: info@innergex.com

Site Web: www.innergex.com